



Geovial

Bulletin d'information génétique
des ovins allaitants



Sommaire

N° 34 - oct 2023

- Une association pour fédérer les structures génétiques ovines allaitantes
- Etat des lieux des pratiques des techniciens de contrôle de performances
- Des indicateurs pour fiabiliser les données du Contrôle de Performances Ovin

Page 1

Page 2

Page 3



UNE ASSOCIATION POUR FÉDÉRER LES STRUCTURES GÉNÉTIQUES OVINES ALLAITANTES

Une association : pourquoi et comment ?

Le règlement zootechnique, les programmations financières ou encore les évolutions technologiques sont autant de **bouleversements** qu'a connus le **dispositif génétique des ruminants** ces dernières années et qui continueront encore à l'avenir. Ces évolutions ont incité les acteurs du dispositif génétique ovine allaitant à se donner les moyens **d'être mieux représentés en son sein**, puisqu'il n'existe actuellement **pas de structure de décision politique spécifique** à cette activité alors qu'elle existe et est reconnue dans la filière ovine lait avec la Commission Génétique du CNBL.

Les acteurs du dispositif génétique ovine allaitant ont donc décidé de constituer une association dont les objectifs seront les suivants :

- **Représenter et défendre** les organisations d'éleveurs impliquées dans le dispositif génétique ovine allaitant français,
- **Définir, valider et s'impliquer** dans les orientations collectives concernant la génétique ovine allaitante en lien avec les autres partenaires de la filière ovine.

La gouvernance sera assurée par un Conseil d'Administration regroupant :

- **Des Organismes de sélection (OS)** ayant au moins un programme de sélection reconnu dans une

race ovine allaitante,

- **Des structures partenaires des OS** impliquées dans le fonctionnement des programmes de sélection et dans la diffusion du progrès génétique : Organismes de Contrôle de Performances, Entreprises de Sélection, Centres d'IA...

- **Des organisations** de la filière ovine partenaires de la génétique.

Les organismes de recherche et développement auront toute leur place au sein de cette gouvernance, en tant que membres associés.

D'un point de vue technique, cette association s'appuiera sur le **Comité Technique Ovin allaitant de FGE (CTOA)** qui a pour vocation de faire le point sur les évolutions des outils du dispositif, de suivre les programmes de recherche développement en cours et ceux en cours de construction.

Pour garder la cohérence du dispositif génétique ovine global, les choix de l'association seront présentés et débattus au sein du **Comité d'Orientations Génétiques Ovine (COGO)** qui regroupe les acteurs des deux filières ovines (lait et viande).

Au niveau du terrain, l'association s'appuiera sur les 3 pôles génétiques (Nord-Est, Ouest et Sud) chargés d'assurer la coordination de ces actions de création et de diffusion du progrès génétique dans



les grands bassins de production. Cette nouvelle organisation induira de nouvelles missions (voir ci-dessous).

Tout naturellement, cette structure aura des liens forts avec Races de France en termes d'animation puisque les missions qui découlent de cette nouvelle association sont communes avec celles de la section ovine de Races de France.

Les chantiers prioritaires

Les défis qui attendent les acteurs de la génétique au sein de cette association sont nombreux mais on peut d'ores et déjà citer :

- **Le renforcement des liens avec les opérateurs du contrôle de performances (OCP)** dont les opérations sont désormais sous la responsabilité des OS. L'association aura pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs et leur diversité. Au sein des bassins de production, les pôles joueront un rôle déterminant dans cette opération.

Un état des lieux de la situation des relations entre les OS et les OCP est en cours, ce qui constituera un bon complément avec l'enquête réalisée par Idele en 2021 (voir l'article correspondant).

- **La consolidation du dialogue** avec les partenaires de l'interprofession, de l'amont à l'aval, pour mieux répondre aux attentes qui ont été définies dans le plan stratégique d'Interbev ovine.

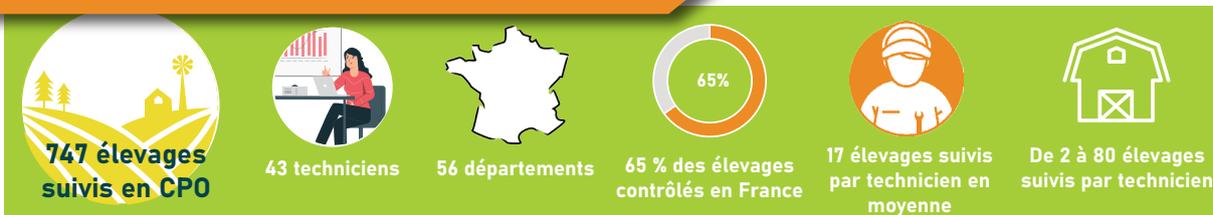
- **Les arbitrages dans le choix des actions de R&D** ayant des impacts pertinents pour l'avenir de l'élevage ovine allaitant et de sa filière et dans lesquels les acteurs de la génétique devront s'impliquer.

Les responsables professionnels chargés de la mise en place de cette nouvelle structure ovine allaitante espèrent pouvoir déposer les statuts pour la fin de l'année 2023 pour une **mise en place progressive en 2024**.

ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES DES TECHNICIENS DE CONTRÔLE DE PERFORMANCES

L'été 2021, **43 techniciens** de contrôle de performances ovine allaitante (CPO) ont pris le temps de répondre à une **enquête sur leurs pratiques**. Cette enquête a eu lieu en complément d'une étude sur les données de contrôle de performances dont l'objectif était de caractériser la qualité des données collectées pour **fiabiliser l'indexation** des ovins allaitants. Elle a été complétée en ligne par les techniciens de CPO volontaires.

LES ÉLEVAGES SUIVIS PAR LES TECHNICIENS ENQUÊTÉS



Un tiers des techniciens ayant répondu intervient dans plus d'un département. Un technicien assure même le suivi d'élevages dans 5 départements différents.

50% des techniciens ont moins de 5 ans d'expérience à ce poste et ils assurent en général la **totalité des activités du poste** comme la collecte des données en élevage, les pesées, la saisie des données et le rendu des valorisés. Seuls quelques techniciens se sont spécialisés sur l'une ou l'autre des missions.

En lien avec l'organisation nationale du contrôle de performances, le rôle des coordonnateurs est reconnu dans la prise en main du logiciel **OVALL**.

OVALL est d'ailleurs jugé par les techniciens comme un outil bien pensé et fonctionnel mais qui mériterait une interface plus moderne et intuitive.

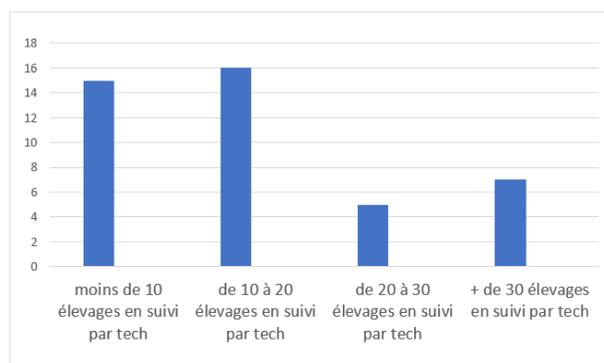


Figure 1 : Effectifs d'élevages suivis en CPO par technicien

DES INDICATEURS POUR FIABILISER LES DONNÉES DU CONTRÔLE DE PERFORMANCES OVIN

Démarré en 2021, le travail permettant la fiabilisation des données collectées dans le cadre du Contrôle de Performances Ovin allaitant (CPO) a abouti, en septembre 2022, à la publication d'indicateurs. Cette démarche vise à **sensibiliser les acteurs qui collectent des données** en élevage (techniciens et éleveurs) et à **améliorer la qualité globale** des enregistrements qui est cruciale pour la qualité des évaluations génétiques.

Objectifs des 3 indicateurs

Trois indicateurs ont été construits : **âge à la première mise-bas, répartition des PAT30 et taux de mortalité agneaux**. Ils sont calculés annuellement pour 23 races en sélection, à partir des données enregistrées dans OVAL dans le cadre du CPO.

Le principe de ces indicateurs est de comparer les données des cheptels pour une campagne à une **référence raciale**, construite sur les performances

1- Age à la première mise-bas

L'intérêt d'étudier l'âge au premier agnelage est de repérer les élevages présentant des **lacunes d'enregistrement** des premières mise-bas. Le rang d'agnelage entrant dans le calcul des performances de la brebis et de l'agneau, une absence d'enregistrement de la première mise-bas influence la valeur des index valeur laitière pour la mère et croissance pour l'agneau.

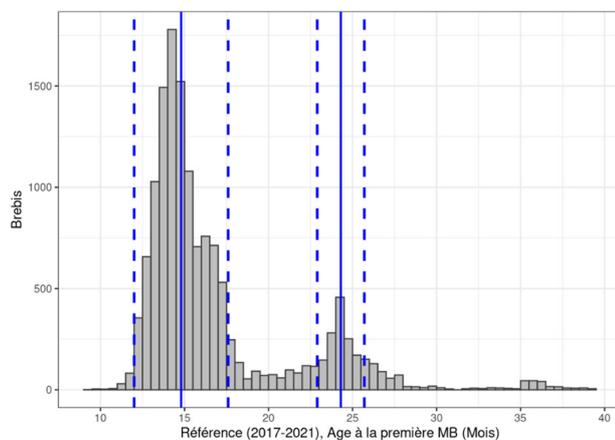


Figure 2 : Distribution des âges à la première mise-bas de la référence raciale Rouge de l'Ouest, utilisée pour la campagne 2022. Limites des intervalles des classes de référence représentées par les lignes verticales pointillées.

A titre d'exemple, en race Rouge de l'Ouest, on distingue deux classes d'âge au premier agnelage : une première centrée sur 14,8 mois de moyenne et une deuxième à 24,3 mois de moyenne. Dans le cas où un cheptel présente une classe d'âge supérieur avec un effectif significatif aux alentours de 36 mois, ce cheptel ressort en alerte (cf exemple figure 3).

2- Répartition des PAT30

Le but de cet indicateur est de repérer des **distributions des PAT30 atypiques**, par rapport à la race (cf exemple figure 4) et à l'intérieur d'un

des cinq campagnes précédentes. Si un cheptel présente des données statistiquement éloignées de la référence raciale, **une alerte** lui est associée.

Chaque indicateur est présenté sous forme de fiche, donnant des explications sur son calcul, des données relatives à la référence raciale et à la campagne analysée, et une liste des cheptels notés en alerte avec les performances relatives.

Afin de pouvoir analyser ce caractère, on regroupe les classes d'âge à la première mise-bas dans chaque cheptel puis on les compare à la référence raciale (cf exemple figure 2). Le cheptel ressort en alerte s'il ne présente aucune classe correspondant à la référence, ou au moins une classe supérieure.

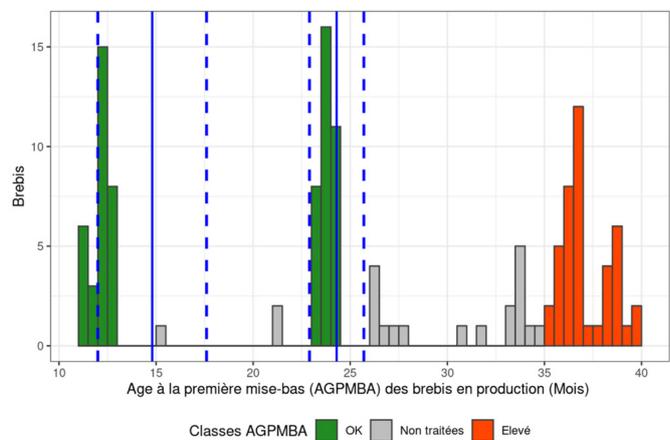


Figure 3 : Répartition des âges à la première mise-bas des brebis en production dans un cheptel en race Rouge de l'Ouest, pour la campagne 2022.

cheptel. Il permet donc de repérer des cheptels où des animaux présentent potentiellement des données entrant dans le calcul des PAT (modes de

naissance et d'élevage, dates de naissance ou de pesées, poids...) erronées.

Trois éléments sont regardés pour qualifier un cheptel :

- **La répartition globale** des PAT30 par rapport à la référence raciale,
- **L'étalement des PAT30** par rapport à la la

référence raciale,

- **La répartition interne au cheptel**, en quantifiant la proportion de PAT30 trop éloignés de la moyenne du cheptel.

Si un cheptel présente des données atypiques sur un de ces critères, il est considéré en alerte (cf exemple figure 5).

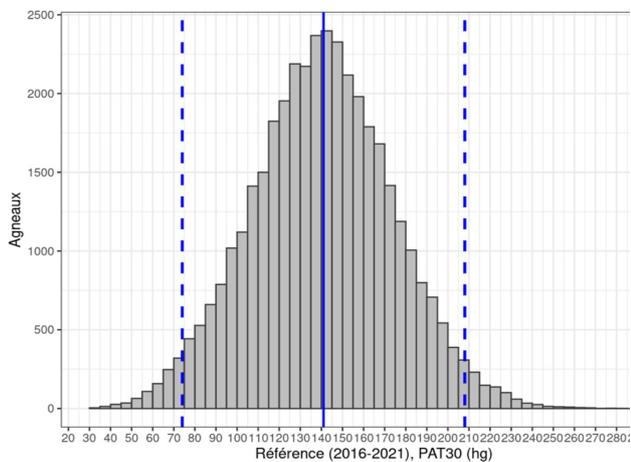


Figure 4 : Distribution des PAT30 de la référence en race Texel. Limites de l'intervalle de référence représentées par les lignes verticales pointillées.

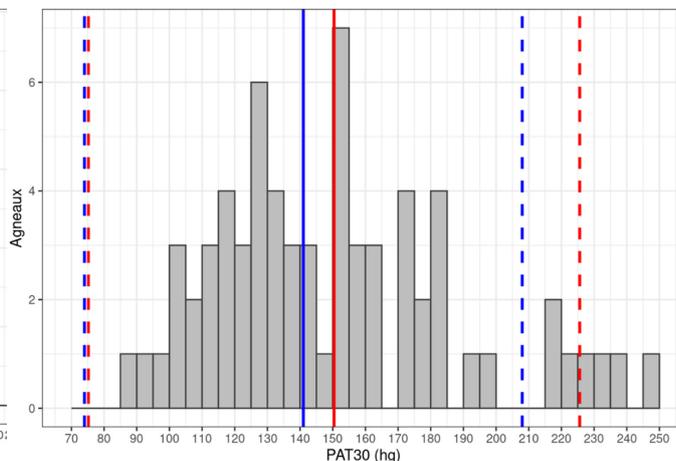


Figure 5 : Répartition des PAT30 pour un cheptel en race Texel avec une alerte sur la répartition intra cheptel.

3- Taux de mortalité

Cet indicateur permet de faire ressortir les cheptels avec des **taux de mortalité ou de mortinatalité** des agneaux atypiques : nuls, trop faibles ou trop élevés par rapport à ce qui est observé dans la race. L'intérêt est ainsi de repérer de possibles erreurs de déclarations, qui impactent les index Proliféricité et Valeur Laitière des mères. Si un cheptel présente plus de 20 agneaux nés (morts ou vivants), son taux de mortalité global (avant 70 jours) et son taux de mortinatalité sont comparés aux intervalles de référence raciaux. Si un taux est hors de l'intervalle,

le cheptel est notifié en alerte.

Par exemple, en race Causse du Lot, la mortinatalité moyenne observée en CPO est de 6.7% et les cheptels avec des taux inférieurs à 3% ou supérieurs à 13.5% ressortent avec une alerte car en dehors de l'intervalle de la référence raciale (cf exemple figure 6).

Premier bilan et perspectives

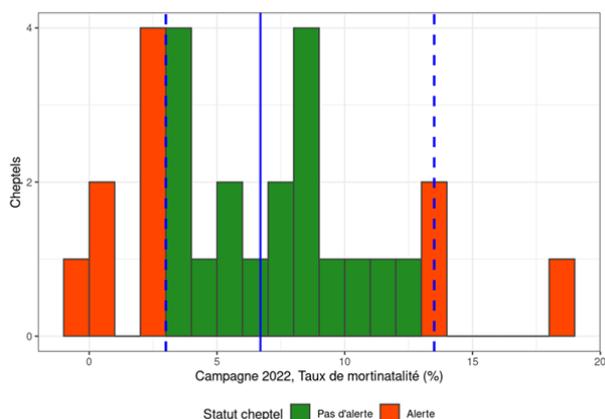


Figure 6 : Répartition des PAT30 pour un cheptel en race Texel avec une alerte sur la répartition intra cheptel.

Ces indicateurs sont mis à disposition des Organismes de Sélection responsables des schémas de sélection raciaux, à chaque **actualisation annuelle** en septembre. Ils peuvent les utiliser pour situer les performances de la race et pour repérer, avec les techniciens du CPO, des cheptels présentant des lacunes d'enregistrement ou de conduite d'élevage.

A la suite de la première édition, il est ressorti une **prise en main plutôt facile** des indicateurs, avec cependant des disparités entre les Organismes de Sélection dans leur utilisation. **Certains éleveurs ont déjà pu améliorer leurs pratiques** d'enregistrement grâce à ce type de sensibilisation. Un groupe de travail se réunira pour poursuivre les travaux et envisager les **évolutions à apporter en 2024**.